



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bulletins de salaire

Question au Gouvernement n° 2101

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Besselat.

M. Jean-Yves Besselat. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, au mois de septembre, vous avez demandé à un groupe de travail d'analyser les causes de la complexité du bulletin de salaire et de vous faire des propositions. M. Patrick Turbot, qui a présidé les travaux de ce groupe de travail, vous a remis ses conclusions il y a quelques jours. Le constat est sans ambiguïté: le bulletin de salaire français est le plus long et le plus complexe...

M. Jean-Pierre Brard. Et le plus léger !

M. Jean-Yves Besselat. ... de tous les pays industrialisés.

Les propositions sont nombreuses et variées. Elles aboutissent à un document beaucoup plus court que celui que connaissent actuellement nos entreprises et nos salariés.

Ma question est simple: quelles mesures comptez-vous prendre, monsieur le ministre, pour concrétiser ses suggestions et simplifier ainsi ce qui est souvent devenu un pensum pour nombre de nos concitoyens ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Besselat, la fiche de paie française est un peu l'emblème de la paperasserie. Chaque année, 168 millions de fiches de paie sont rédigées. Jean-Pierre Raffarin, avec qui j'essaie de mener la lutte contre cette paperasserie, ne me contredira pas, 1,5 million de bulletins de salaire sont rédigés à la main chaque mois. Cela correspond, dans une petite ou moyenne entreprise, à trois mois de salaire pour payer celui qui remplit les fiches de paie.

Vous avez rappelé que nous avons demandé à Patrick Turbot, très bon spécialiste de la question, de réunir un groupe d'acteurs...

M. Jean-Pierre Brard. Les intermittents du spectacle ! (Rires sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. Monsieur Brard, je vous en prie !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... pour simplifier radicalement le bulletin de salaire.

Quelques principes de simplification sont d'ores et déjà retenus. J'en citerai trois. Nous fixerons désormais en une fois, et non plus en deux, le plafond de la sécurité sociale. Comme nous nous y étions engagés, nous avons décidé de mettre sur une seule ligne le RDS et la partie non déductible de la CSG, puisque l'assiette est la même. Nous allons également suivre des conseils beaucoup plus pratiques qui consistent à fixer une règle claire sur les arrondis: les taux à plus de deux chiffres après la virgule seront interdits.

Tout cela va déjà contribuer à simplifier la fiche de paie. Mais, ce que nous voulons, c'est parvenir à une fiche de salaire annuelle millésimée complète avec, chaque mois, une fiche de paie simplifiée.

Bref, un processus est engagé et des mesures seront opérationnelles dès le début de l'année 1997.

Un député du groupe socialiste. Ce ne sera pas trop tôt !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Que n'avez-vous commencé avant ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) C'eût été autant de gagné ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Sachez en tout cas que Jean-Pierre Raffarin et moi-même avons engagé le processus et que nous ne sommes pas prêts de

nous arreter ! (Memes mouvements que nous.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Yves Besselat.

M. Jean-Yves Besselat. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, au mois de septembre, vous avez demande a un groupe de travail d'analyser les causes de la complexite du bulletin de salaire et de vous faire des propositions. M. Patrick Turbot, qui a preside les travaux de ce groupe de travail, vous a remis ses conclusions il y a quelques jours. Le constat est sans ambiguïte: le bulletin de salaire francais est le plus long et le plus complexe...

M. Jean-Pierre Brard. Et le plus leger !

M. Jean-Yves Besselat. ... de tous les pays industrialises.

Les propositions sont nombreuses et variees. Elles aboutissent a un document beaucoup plus court que celui que connaissent actuellement nos entreprises et nos salaries.

Ma question est simple: quelles mesures comptez-vous prendre, monsieur le ministre, pour concretiser ses suggestions et simplifier ainsi ce qui est souvent devenu un pensum pour nombre de nos concitoyens ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Besselat, la fiche de paie francaise est un peu l'emblemme de la paperasserie. Chaque annee, 168 millions de fiches de paie sont redigees. Jean-Pierre Raffarin, avec qui j'essaie de mener la lutte contre cette paperasserie, ne me contredira pas, 1,5 million de bulletins de salaire sont rediges a la main chaque mois. Cela correspond, dans une petite ou moyenne entreprise, a trois mois de salaire pour payer celui qui remplit les fiches de paie.

Vous avez rappele que nous avons demande a Patrick Turbot, tres bon specialiste de la question, de reunir un groupe d'acteurs...

M. Jean-Pierre Brard. Les intermittents du spectacle ! (Rires sur les bancs du groupe communiste.)

M. le president. Monsieur Brard, je vous en prie !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. ... pour simplifier radicalement le bulletin de salaire.

Quelques principes de simplification sont d'ores et deja retenus. J'en citerai trois. Nous fixerons desormais en une fois, et non plus en deux, le plafond de la securite sociale. Comme nous nous y etions engages, nous avons decide de mettre sur une seule ligne le RDS et la partie non deductible de la CSG, puisque l'assiette est la meme. Nous allons egalement suivre des conseils beaucoup plus pratiques qui consistent a fixer une regle claire sur les arrondis: les taux a plus de deux chiffres apres la virgule seront interdits.

Tout cela va deja contribuer a simplifier la fiche de paie. Mais, ce que nous voulons, c'est parvenir a une fiche de salaire annuelle millesimee complete avec, chaque mois, une fiche de paie simplifiee.

Bref, un processus est engage et des mesures seront operationnelles des le debut de l'annee 1997.

Un depute du groupe socialiste. Ce ne sera pas trop tot !

M. le ministre du travail et des affaires sociales. Que n'avez-vous commence avant ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.) C'eut ete autant de gagne ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Sachez en tout cas que Jean-Pierre Raffarin et moi-meme avons engage le processus et que nous ne sommes pas prets de nous arreter ! (Memes mouvements que nous.)

Données clés

Auteur : [M. Besselat Jean-Yves](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2101

Rubrique : Salaires

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 1996, page 8515

Réponse publiée le : 19 décembre 1996, page 8515

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 décembre 1996